

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE
ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

Commande Publique 1.4 autres contrats

Convention tripartite entre la ville, la clinique vétérinaire « la Forêt » et Aristodog dans le cadre de la stérilisation et l'identification des chats errants de la commune

DATE DE CONVOCATION

30 juin 2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 27

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023-07-58

L'an deux mil vingt trois

le six juillet deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – Mme VANDEL – Mme DUDOUET – M. SACHOT – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme SEMIEM – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M. FRESSEL – M. LEMAIRE – M. JEANJEAN – Mme CREVON – Mme BOSQUIER – M. LE NOE – Mme FRIBOULET – Mme DESANGLOIS

Excusés ayant donné pouvoir

Mme DELOBEL à Mme ESCLASSE
M. GESLIN Francis à N MEZRAR
M. BRUNET à Mme VANDEL
M MIZABI à Mme DUDOUET
M. Frédéric GESLIN à Mme VANDEL
Mme DUCHEMIN à M. ROGERET
M. PETIT à M. SACHOT
M. BIGOT à Mme BOSQUIER
M. GOMIS à Mme SEMIEM

Excusés

Mme DUVAL
M. BULARD

Mme DUDOUET est nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Sophie MALINGE, conseillère Municipale déléguée à Mme la Maire, chargée de la vie participative et de la proximité.

La gestion des animaux errants par les maires est une obligation légale.

Aussi, Depuis le 1^{er} janvier 2015, conformément à l'arrêté du 3 avril 2014, les chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe, dans des lieux publics, sur un territoire d'une commune, ne peuvent être conduits en fourrière que, dans la mesure où le programme d'identification et de stérilisation prévu à l'article L211-27 du code rural et de la pêche maritime (*) ne peut être mis en œuvre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230706-2023-07-58-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2023

Affichage : 13/07/2023

*article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime : le maire peut, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Ces chats errants devenant ainsi des « chats « libres ».

Cette obligation peut nécessiter d'assurer la capture et le transport vers une clinique vétérinaire.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le recours auprès de la société Aristodog 204B rue d'Elbeuf 76410 Freneuse dans un but de trappage et prise en charge des chats reconnus errants et sauvages en vue de leur stérilisation/identification sur désignation de la Ville.

Vu

Le Code général des collectivités territoriales,

Les articles L 2212-1 et L 2212-32 du CGCT

L'article L 211-27 du code rural et de la pêche maritime

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 27

voix contre 0

Abstention 0

Article 1 : d'approuver le recours auprès de la société Aristodog 204B rue d'Elbeuf 76410 Freneuse dans un but de trappage et prise en charge des chats reconnus errants et sauvages en vue de leur stérilisation et identification sur désignation de la mairie.

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à signer la convention, ainsi que tous documents afférents.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20230706-2023-07-58-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2023

Affichage : 13/07/2023